

NUMÉRO DU POSTE-REPÈRE: 12 NIVEAU DE CLASSIFICATION: 5
TITRE DE LA SECTION: SECTION CONSULAIRE DATE DE VALIDITE: _____
TITRE DU POSTE: COMMIS CONSULAIRE TITRE DU SUPERVISEUR: _____
NUMÉRO DU POSTE: _____ NIVEAU DU SUPERVISEUR: _____

RÉSUMÉ

Sous la supervision du vice-consul, fournir de l'aide et des renseignements aux visiteurs ou aux résidents canadiens; coordonner la délivrance des passeports; tenir des listes des Canadiens qui résident dans le pays et le territoire d'accréditation de l'ambassade; dactylographier toutes les lettres consulaires et assurer des services de soutien à la section administrative.

FONCTIONS % DU TEMPS

- 1) Fournir de l'aide et des renseignements aux visiteurs et aux résidents canadiens, c'est-à-dire: 30 %
- discuter avec eux des questions qui les préoccupent, obtenir au besoin des éclaircissements, proposer des solutions possibles et (ou) fournir les renseignements appropriés, notamment au sujet des formalités de mariage, des modalités d'obtention d'un permis de conduire et de la vente de biens canadiens;
 - déterminer l'organisme ou le fonctionnaire approprié et lui adresser les personnes, notamment lorsqu'il s'agit de rapporter un vol de passeport à la police ou un accident à un avocat et (ou) au superviseur immédiat;
 - remplir à la machine dans chaque cas les formulaires requis;
 - répondre aux demandes de renseignements téléphoniques, notamment au sujet des taux de change et des endroits où l'on peut se procurer de l'argent;
 - traduire pour les visiteurs canadiens qui viennent à la mission les documents officiels que leur remettent les autorités locales, par exemple des contraventions etc. et, à l'occasion, dactylographier pour eux des traductions.